

Bordereau de signature

26DEC00215294

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, <i>Application GF</i>	23/01/2026	 Visa
CELINE VERDON, <i>DIRECTRICE VIE LOCALE</i>	23/01/2026	 Visa
CECILE BOGEY, <i>DIRECTRICE AMENAGEMENT</i>	26/01/2026	 Visa
LOIC DURET, <i>DGS</i>	28/01/2026	 Visa
BERTRAND SPINDLER, <i>MAIRE</i>	28/01/2026	 Signature Certificat au nom de BERTRAND SPINDLER (COMMUNE DE LA TRONCHE), émis par CertEurope eID User, valide du 12 sept. 2023 à 14:18 au 12 sept. 2026 à 14:18.
<i>Application GF</i>		 Archivé

Dossier de type : ACTES // ACTES VIE LOCALE MAIRE



Service vie locale

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le 29/01/2026
ID : 038-213805161-20260128-26DEC002-AU
Berger Levault
n° 26DEC002
23 janvier 2026

Convention portant autorisation d'occupation du domaine public communal

Le maire de la Ville de La Tronche,

Pages :
1

Pièce jointe :
- convention

Télétransmis en préfecture le :

N° d'AR de la préfecture :
-

décide

Article 1 : de signer la convention d'occupation du domaine public communal avec la société SNC tabac Grande rue représentée par Madame Meriem Debbouze, gérante du Tabac-Presse situé 26 Grande Rue, 38700 La Tronche, relative à l'installation d'une terrasse devant l'établissement.

Article 2 : que ladite convention est accordée à titre précaire et révocable pour une durée d'une année à compter du 1^{er} février 2026.

Article 3 : que l'occupant devra s'acquitter de droits de voirie selon le taux établi par le Conseil Municipal par délibération n° 72 du 18 décembre 2023.

Article 4 : que les jours et horaires d'autorisation d'ouverture ont été validés comme suit : du lundi au samedi, de 7h à 19h et le dimanche de 08h00 à 13h00, toute l'année.

Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le maire,
Bertrand Spindler



Signé par : BERTRAND SPINDLER
Date : 28/01/2026
Qualité : MAIRE

